

## Forschungsportal Schola Cantorum Basiliensis

URL: [www.forschung.schola-cantorum-basiliensis.ch/de/forschung/grande-ecurie/van-corneval-fifres-et-compagnies.html](http://www.forschung.schola-cantorum-basiliensis.ch/de/forschung/grande-ecurie/van-corneval-fifres-et-compagnies.html)

Veröffentlicht: 1. März 2009

SNF-Forschungsprojekt «La Grande Écurie du Roi. Projekt zur Erforschung und Rekonstruktion der Instrumente und ihres Repertoires am Hof Ludwigs XIV. und XV.»

### Les fifres dans les compagnies entre 1660 et 1761

Sarah van Cornewal

#### Abstract

1. Terminologie ; 2. Les jouers de fifre (Compagnie des Cent Suisses et sa composition) ; 3. Sources iconographiques

#### 1. La terminologie

Tout d'abord son appellation: "Le Fifre, Fiffaro" chez Thomas Corneille<sup>1</sup> "Schweizerpfeiff" chez Michael Praetorius,<sup>2</sup> le "fifre Suisse" chez Marin Mersenne<sup>3</sup> qui, selon lui, "ne differe d'avec la flûte d'Allemand qu'en ce qu'il parle plus fort, que ses sons sont beacoup plus vifs et plus eclatants, et qu'il et plus court et plus étroit". Le "Fifre Suisse" décrit par Denis Diderot dans l'*Encyclopédie* en 1756.<sup>4</sup> "La flûte des suisses" chez Johann Joachim Quantz en 1752.<sup>5</sup> Il est décrit dans la plupart de ces sources comme un instrument "qui rend un son fort aigu" par Thomas Corneille<sup>6</sup> ainsi que par Gabriel Daniel en 1721<sup>7</sup> "ou qui parle plus fort" chez Michel Corrette en 1735<sup>8</sup> et Mersenne en 1636 dans son Harmonie Universelle qui rajoute qu'il a des "sons

---

<sup>1</sup> Thomas Corneille, Dictionnaire des arts et des sciences, Paris, 1694, p. 434.

<sup>2</sup> Michael Praetorius, Syntagma Musica, Wolfenbüttel 1615-1619, planche IX.

<sup>3</sup> Marin Mersenne, Harmonie Universelle, Cramoisy, Paris, Reprint: Paris (Centre national de la recherche scientifique) 1965, ed. 1636, p. 243.

<sup>4</sup> Denis Diderot, Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des sciences, des arts et des métiers, Berne Lausanne, 1756, Planche VIII.

<sup>5</sup> Johann Joachim Quantz, Essai d'une méthode pour apprendre à jouer de la flûte traversière, Berlin, 1752, p. 25.

<sup>6</sup> Thomas Corneille, Dictionnaire des arts et des sciences, 1694, p. 434.

<sup>7</sup> Gabriel Daniel, Histoire de la milice française, Paris, 1721, p. 533.

<sup>8</sup> Michel Corette, Méthode pour apprendre aisément à jouer de la flûte traversière, Paris, 1735, p. 11.

beaucoup plus vifs et éclatants" (cf. n. 3) tout comme Pierre Trichet en 1640.<sup>9</sup> Cet instrument sonne clairement plus fort que la flûte d'Allemagne. Ces mêmes sources le décrivent comme l'instrument qui accompagne le tambour qui est "fort en usage parmi les gens de guerre" (Mersenne, Corneille, Sébastien de Brossard)<sup>10</sup> ou qui est "très en vogue chez les Suisses" (Diderot<sup>4</sup>, Quantz<sup>5</sup> en 1752, Corrette<sup>8</sup> en 1735, Corneille<sup>6</sup> en 1694, Trichet<sup>9</sup> en 1640 qui mentionne aussi les "Aleman").

D'autre part, ces sources montrent clairement que la différence entre la Flute d'Aleman et le fifre n'est pas très nette. On a quelques indications sur sa taille: "il est plus court et plus étroit" (Mersenne<sup>3</sup> en 1636 et Michel Corrette<sup>8</sup> en 1735) ou alors il est décrit chez François Alexandre Pierre de Garsault<sup>11</sup> en 1761 comme "une flûte traversière de la moitié plus courte et plus mince." Quantz<sup>5</sup> nous dit que c'est une "flûte traversière faite que d'une seule pièce comme est la Flute de Suisses ou le Fifre des soldats." C'est Tricheten 1640 dans son *Traité des instruments* qui détaille le plus cette similitude entre la Flûte d'Aleman et le Fifre :

Glarean au commentaire qu'il a fait sur l'art poétique d'Horace croit qu'il faut mettre le fifre au rang des Flustes D'Aleman. Ce qui a causé cette croyance est le peu de différence qu'il y a entre nos deux sortes d'instruments. Mais il me semble que la contestation n'est pas si grande qu'on ne la puisse aisément décider, comme on peut recueillir de ce que j'ai dict ailleurs: et il suffira de dire en cet endroit [...] que le fifre aye mesme nombre de trous causés de mesme sorte, et qu'il aye mesme forme que la flute d'Aleman: toutefois puisqu'aux concerts qui se font de Flustes d'Aleman toutes diverses en grandeur l'une de l'autre selon la partie qu'elle doivent soutenir, on n'y admet point le fifre pour faire le dessus, y ayant une flute propre pour cela différente du fifre, pourquoi est ce qu'on ne croira que le fifre est un instrument différent de la Flute d'Aleman?<sup>9</sup>

Un aperçu des sources parlant du fifre entre 1619 et 1761:

An	Auteur	Ouvrage	Citation
1619	Michael Praetorius	<i>Syntagma Musicum</i> , p. 352	„Hierher gehöret auch die Schweizerpfeiff /sonsten Feldpfeiff genand/dieselbige hat ihre absonderliche Griffe/welche mit der Querflöten ganz nicht oberein kommet: und bei der Soldaten trummeln gebraucht wird.“

<sup>9</sup> Pierre Trichet, *Traité des instruments*, Bibliothèque Sainte Geneviève, Paris, ca. 1640, p. 12.

<sup>10</sup> Sébastien de Brossard, *Dictionnaire de musique*, Ballard, Paris, 1703 ; pour Mersenne cf. note 3, pour Corneille cf. note 6.

<sup>11</sup> François Alexandre Pierre de Garsault, *Notionnaire ou Mémorial*, Paris, 1761, p. 636.

1636	Marin Mersenne	<i>Harmonie Universelle</i> , p. 242/2433	„Le fifre ne differe d'avec la Flute d'Allemand qu'en ce qu'il parle plus fort, que ses sons sont beaucoup plus vifs et plus éclatants, et qu'il est plus court et plus étroit. C'est le propre instrument des Suisses, et des autres qui battent le Tambour, quoy que les uns le sonnent d'une façon et les autres d'une autre, suivant les différentes coutumes et les différentes tablatures que l'oreille et l'usage peuvent suppléer. Mais l'on ne fait pas ordinairement toutes les parties de musique avec les fifres, comme avec les flutes d'Allemand.“
ca. 1640	Pierre Trichet	Traité des instruments, p.129	„Glarean au commentaire qu'il a fait sur l'art poétique d'Horace croit qu'il faut mettre le fifre au rang des Flustes D'Aleman. Ce qui a causé cette croyance est le peu de différence qu'il y a entre nos deux sortes d'instruments. Mais il me semble que la contestation n'est pas si grande qu'on ne la puisse aisément décider, comme on peut recueillir de ce que j'ai dict ailleurs: et il suffira de dire en cet endroit qui iaçoit que le fifre aye mesme nombre de trous causés de mesme sorte, et qu'il aye mesme forme que la flute d'Aleman: toutefois puisqu'aux concerts qui se font de Flustes d'Aleman toutes diverses en grandeur l'une de l'autre selon la partie qu'elle doivent soustenir, on n'y admet point le fifre pour faire le dessus, y ayant une flute propre pour cela différente du fifre, pourquoi est ce qu'on ne croira que le fifre est un instrument différent de la Flute d'Aleman? Il est bien vrai qu'à present le Fifre est grandement en vogue pour cela mesme, non seulement entre les Suisses et les Alemans, mais aussi entre plusieurs autres nations qui s'en servent en leurs exercices militaires se joignant avec le tambour, quoy que les uns s'en servent d'une façon et les autres d'une autre selon les diverses coutumes et les diverses tablatures.“

1662	Athanasius Kircher	<i>Musurgia Universalis</i> , p. 500 <sup>12</sup>	„Le fifre militaire est joué par les Suisses et l'on trouve sa tablature chez Mersenne“
1694	Thomas Corneille	<i>Dictionnaire des Arts et des Sciences</i> , p. 4346	„FIFRE. s.m. Instrument de Musique à vent, percé par les deux bouts, & qui rend un son fort aigu. Il a six trous, & s'embouche en mettant la lèvre d'en bas sur le premier. C'est une maniere de fluste d'Allemand, qui n'est en usage qu'à la guerre pour accompagner les tambours & sur-tout parmi les Suisses.“
1703	Sébastien de Brossard	<i>Dictionnaire de musique</i> <sup>10</sup>	„FIFFARO. veut dire FIFRE. C'est une espece de petite Flûte ou Flageolet qu'on joüe de travers qui accompagne fort bien le Tambour, & fort en usage parmi les Gens de Guerre. PIFFERO. veut dire, Flute, ou Fiffre“
1721	Gabriel Daniel	<i>Histoire de la milice française</i> , p. 5367	„Le fifre est une espèce de flûte qui rend un son fort aigu, et qui est percée par les deux bouts; elle s'embouche par le premier trou qui est percé sur sa longueur.“
1728	Hotteterre Le Romain	<i>Principes de la flûte traversière</i> <sup>13</sup>	„Méthode pour la flûte traversière. Il ne mentionne pas le fifre ou une flûte plus courte.“
1735	Michel Corrette	<i>Méthode pour apprendre aisément à jouer de la flûte traversière</i> , p. 118	„Le fifre s'embouche de même que la Flute Allemande, excepté qu'il faut un peu plus pincer les lèvres. Le Fifre ne diffère d'avec la flûte Allemande qu'en ce qui parle plus fort, que ses sons sont plus aigres, et plus éclatants, et qu'il est plus court et plus étroit. Les Suisses aiment beaucoup cet instrument. On fait présentement à Paris des petites flûtes traversières à l'octave qui font un effet charmant dans les tambourins et dans les concertos faits exprès pour la flûte.“
1752	Johann Joachim Quantz	<i>Essai d'une méthode pour apprendre à jouer de la flute traversiere</i> , p. 255	„D'abord la flûte traversière n'était faite que d'une seule pièce, comme est la Flute de Suisses ou le Fifre des soldats qui est encore aujourd'hui en usage.“

<sup>12</sup> Athanasius Kircher, *Musurgia Universalis*, New York, 1970, p. 500.

<sup>13</sup> Hotteterre le Romain, *Principes de la flute traversière ou flute d'Allemagne ou flute douce et du haut-bois*, Amsterdam, 1728.

1756	Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert	<i>Encyclopédie</i> , Tome 1, Lutherie, p. 24	„Fifre Suisse / Autre Fifre. Fifre luth. instrument à vent, de la nature des petites flûtes: il y en a de deux especes, l'une qui s'embouche comme la flûte allemande, & l'autre qui est à bec: voyez ces deux fifres dans nos Planches. Le fifre s'accompagne ordinairement du tambour. Son étendue commune n'est que d'une quinzieme. Il est percé de six trous, sans compter celui du bout ni celui de l'embouchure. Son canal est court & étroit, & ses sons vifs & éclatans: voici sa tablature“
1761	François Alexandre Pierre de Garsault	<i>Notionnaire ou Mémoires</i> , p. 63611	„La petite flûte étoit ci-devant le par-dessus de la Flûte à bec; mais maintenant on se sert bien plus avantageusement du par-dessus de la flûte traversière: c'est réellement une flûte traversière, de la moitié plus courte et plus mince, afin que son amila d'en bas se trouve à l'unisson du la d'en haut de la flûte traversière, à laquelle elle est d'ailleurs ressemblante en tout, même étendue et même doigté. On s'en sert pour imiter le chant des oiseaux et les tambourins.“

## 2. Les joueurs de fifre

Plusieurs questions se posent par rapport aux joueurs de fifre à cette époque: dans quel cadre jouaient-ils, qui les dirigeaient et quel rôle avaient-ils? Outre la Compagnie des Cent Suisses qui est souvent mentionnée dans les sources, l'on trouve aussi des listes de joueurs de fifre à la Grande Écurie. S'agissaient-ils des mêmes musiciens ou y avait-il deux formations différentes?

### **La Compagnie des Cent Suisses**

La compagnie des Cent Suisses puise ses origines dans les cinq cents premiers Suisses introduits en France par Jean d'Anjou, duc de Calabre, au début de la guerre contre le roi Louis XI. Ce dernier, ayant pu apprécier la valeur de ces mercenaires, en accueillit six mille dans son armée en 1478. Les Suisses avaient créé une sorte de bureau d'émigration, destiné à canaliser et à discipliner l'ardeur guerrière d'une jeunesse qui ne trouvait pas de meilleur exutoire aux conditions de vie médiocres de son pays surpeuplé. Les traités d'alliance signés avec les grandes puissances

s'assortissaient de clauses militaires, dans lesquels le "Corps helvétique" fournissait les troupes désirées, en échange d'importants avantages commerciaux.

La première compagnie des Cent Suisses de la garde fût créée par le roi Charles VIII en 1497. Ces officiers et soldats ont une fonction : la protection rapprochée du souverain demandeur (ou de son représentant), ainsi que la garde de sa ou ses résidences. Le recrutement de ces troupes d'élite, proches du pouvoir, est particulièrement sélectif. Officiers et soldats jouissent de privilèges et leur solde est relativement élevé. On les trouve dans toute l'Europe jusqu'à la fin du 18ème siècle. En 1616, Louis XIII met sur pied un régiment permanent de gardes suisses.

Marcelle Benoit, dans son livre *Les musiciens du Roi de France entre 1661 et 1733* décrit ces Cent Suisses comme un corps de parade, destiné à accompagner les sorties du Roi. Elle cite pour cela un document de 1722 tiré du *Papier du Grand Ecuyer* :

[...] Le Roy estant conduit de son logis a l'Eglise, tous les instruments marcheront deux à deux les musettes, les hautsbois, les tambours, les trompettes après le clergé de l'Eglise, au milieu des cent Suisses, qui marcheront a droite et a gauche et ne sonneront point dans la marche. [...] Après la ceremonie de l'eglise, le Roy retournera a son palais et tous les instruments marcheront en sonnant entre les deux hayes des cent suisses, arrivez au palais, ils attendront pour marcher aux services du festin. [...] Dans la marche du Roy allant à l'Église, ils (en parlant des autres instruments) marchent après les Cent Suisses et sonnent.<sup>14</sup>

Outre ces Cent Suisses, il y a d'autres joueurs de fifres qui appartiennent à l'Écurie qui est présente aussi pour les grandes occasions. Elle vient renforcer les musiciens engagés à la cour : "L'Écurie. – Le plaisir du spectacle ne doit pas faire oublier les cérémonies officielles que s'impose Sa Majesté au regard de la Cour, de la nation, de l'étranger. A ces gestes de parade correspondront une musique sonnante haut: celle de l'Écurie."

Ces fêtes et parades sont aussi décrites dans le *Mercure Galant* (1672-1686 ; Festes galantes données sur les bords de la Marne) où les tambours et fifres sont utilisés lors de grandes occasions comme le prouve le document du 10 mars 1678 lors des Fêtes Galantes données sur les bords de la Marne où l'on cite: "le divertissement de cette journée finit par une harmonie admirable que firent ensemble les Tymboles, les Tambours de Basque, les Fifres, les Violons, les Flutes-douces & les Hautbois."<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> Marcelle Benoît, *Les musiciens du Roi de France entre 1661 et 1733*, éditions Que Sais-je 1982, p. 119.

<sup>15</sup> *Le Mercure Galant*, Paris, 10.03.1678 – 10.08.1678, Festes galantes données sur les bords de la Marne.

Rôle de parade ou gens de guerre ? Ces Cent Suisses sont aussi là pour la guerre comme le dit G. Daniel dans son ouvrage *Histoire de la milice française* : "les Cent Suisses furent institués comme gens de guerre, et comme une garde militaire." Un peu plus loin, il décrit que "lorsque Louis Le Grand allait à la tranchée, comme il a fait en divers sièges, il faisait l'honneur à cette Compagnie de lui faire garnir la tête de la tranchée ; et c'est pour cela que toutes les fois qu'il marchait en campagne, il faisait prendre des fusils à la Compagnie, qui ne sont point ses armes ordinaires dans le service de la Cour, mais seulement à la guerre. Et depuis l'institution des habits uniformes dans les troupes, il leur en donnait aussi un particulier dans ces occasions." Il expose aussi les autres fonctions de la Compagnie : "En vue ou pays ennemie, [...] les Cent Suisses se mettent et marchent devant le Régiment des Gardes et Compagnie Générale dudit Régiment de leur nation." Il conclut en affirmant "que la Compagnie des Cent Suisses s'est toujours maintenue dans les fonctions militaires qu'elle eut dans la création en qualité de gens de guerre."<sup>16</sup>

Il expose plus loin le rôle du Capitaine des Cent Suisses qui dirige la Compagnie. En voici quelques exemples : "quand le Roy marche à pied, le Capitaine des Cent Suisses va immédiatement devant la personne de Sa Majesté. [...] Quand le Capitaine des Gardes montait dans le carrosse du Roy, le Capitaine des Cent Suisses y montait aussi, si la Reine n'y était pas."<sup>17</sup>

Georges Kastner<sup>18</sup>, dans son *Manuel Général de musique militaire à l'usage des armées françaises* confirme que la compagnie des Cent Suisses et la garde ordinaire du roi avaient 3 tambours et un fifre. Il décrit sa fonction: "ce fifre jouait depuis le moment de la venue du monarque (lorsque celui-ci allait à la messe) jusqu'à celui où il s'agenouillait à son prie-Dieu. Si un ambassadeur venait à sa première audience ou à son audience de congé, les Cent-Suisses formaient également la haie sur son passage, et, dès qu'il arrivait, leur tambour, par deux ou trois coups de baguette frappés sur sa caisse, les avertissait de se tenir sous les armes."

### **La composition des compagnies**

Gabriel Daniel, tout comme Allain Manesson-Mallet<sup>19</sup>, donne les indications suivantes: "Outre ces officiers, il y a dans chaque Compagnie huit Sergents, quatre Trabans [=garde en langue allemande], cinq Tambours, un Fifre, six Caporaux et six anspressades [Mot corrompu de l'italien *lancia spezzata*, lance brisée]."<sup>20</sup>

---

<sup>16</sup> Gabriel Daniel, *Histoire de la milice française*, Paris, 1721, p. 308 à 310.

<sup>17</sup> Ibid., p 319.

<sup>18</sup> Georges. Kastner, *Manuel Général de musique militaire à l'usage des armées françaises*, Paris, 1848, p. 111.

<sup>19</sup> Allain Manesson-Mallet, "Les Travaux de Mars ou l'art de la guerre", La Haye (Moetjens) 1696, Tome II, p. 26.

<sup>20</sup> Gabriel Daniel, *Histoire de la milice française*, Paris, 1721, p. 316.

Pour comparer, Marcelle Benoit donne un aperçu de la composition de la Grande Écurie :<sup>21</sup>

Chez M. le Grand Ecuyer dont ils dépendent, on regroupe ces officiers sous des titres de pure convention:

- Douze trompettes
- Douze joueurs de violon, hautbois, sacqueboutes et cornets
- Six hautbois et musettes de Poitou
- Huit fifres et tambours
- Cinq cromornes et trompettes marines

Elle nous donne aussi un inventaire précis des joueurs de fifres. Quelques exemples qui dissocient clairement les Cent Suisses des joueurs de fifre de la Grande Ecurie: en 1664, on recense 4 fifres dans *l'Etat des officiers de la maison du Roi*, à savoir: "Jean Laubier, fifre; Claude le Bœuf, fifre; Claude Mazurier, fifre; Jean Danican dit Filidor, fifre."<sup>22</sup>

En 1702, dans les *Comptes de la maison de Roi, menus plaisirs*:

Etat de la Depense faite a cause du Te Deum qui a esté chanté dans l'Eglise de Nostre Dame de Paris le 26 octobre... pour la victoire remportée en la bataille de Fridlingue en Allemagne. Pour 2 tambours et 1 fifre [des Cent Suisses], a raison de 3 lt chacun, pour avoir assisté audit Te Deum.<sup>23</sup>

Les fifres de la Grande Ecurie voyagent énormément en compagnie du Roi. Par exemple, le 18 décembre 1685, dans les *papiers du Grand Ecuyer*<sup>24</sup>: "aux 8 Tambours et Fifres de ma grande Ecurie, pour leurs extraordinaires pendant les voyages de Chambord et Fontainebleau, depuis le 3è septembre jusques au 14è novembre de la présente année." Ils vont aussi à Chalons, Fontainebleau, Chambord, Alsace, Franche Comte, Luxembourg, Compiègne, Mons, Chantilly, etc.<sup>25</sup>

Marcelle Benoît dans son livre *Les musiciens du Roi de France entre 1661 et 1733* nous donne une aussi idée de leur fonction lors des cérémonies:

---

<sup>21</sup> Marcelle Benoît, *Musiques de cour Chapelle, Chambre, Ecurie 1661-1733*, Ed. A et J. Picard, 1971, p. 39.

<sup>22</sup> Ibid. p. 13

<sup>23</sup> Ibid. p. 183.

<sup>24</sup> Marcelle Benoît, *Les musiciens du Roi de France entre 1661 et 1733*, éditions Que Sais-je 1982, p. 119.

<sup>25</sup> Marcelle Benoît, *Musiques de cour Chapelle, Chambre, Ecurie 1661-1733*, Ed. A et J. Picard, 1971, p. 102.



Anciennement affectés à l'Armée, les quatre fifres et quatre tambours, en devenant « de la Chambre et Grande Ecurie », réunissent en réalité des joueurs de plusieurs instruments à vent et à percussion, selon les besoins des cérémonies: flûte, flageolet, hautbois, basson; tambour, tambourin, caisse, timbales. Certains, comme François Matrot, pratiquent à la fois l'un et l'autre. Dans leurs rangs se comptent aussi des hommes dont nous retrouvons les noms parmi les trompettes.

Cette classification artificielle ne doit pas cacher une réalité: celle d'une réserve d'une quarantaine d'instrumentistes à vent et quelques percussions mis à la disposition du souverain en de multiples occasions: sonner à la tête des chevaux du carrosse du Roi ou de la Reine au cours de leurs entrées dans les bonnes villes de France; participer aux Te Deum, aux transports de drapeaux, aux entrées d'ambassadeurs, aux lits de justice; aux sacres, aux mariages et pompes funèbres des princes; etc... Où ne se montrent-ils pas?

Vu la rareté des instruments à vent et l'absence de ceux à percussion parmi le personnel de la Chapelle et de la Chambre, le département de l'Écurie fournira ce précieux renfort à l'orchestre dans les grands motets, les divertissements, les bals et les opéras prévus pour le service ou le plaisir de Sa Majesté.<sup>26</sup>

Il y a deux formations officielles possibles: soit la composition des Cent Suisses avec 3 à 5 Tambours et un fifre ou celle de la Grande Écurie avec 4 fifres et 4 tambours. Une troisième, moins précise, est celle des occasions festives. Le nombre exact de fifres n'est pas mentionné.

Outre ces statistiques, nous possédons quelques descriptions des joueurs de fifre Suisse à la cour tirés de du livre *La musique à la cour de Louis XIV et Louis XV, d'après les Mémoires du Marquis de Sourches et du Duc de Luynes (1651 – 1758): Versailles, le 14 février 1751:*

Au sortir du salut, les Suisses ont fait demander par Mme de Chevreuse la permission à la Reine de faire leur exercice ordinaire devant elle dans l'appartement; ils sont en culottes rouges et en chemises; ils ont un Arlequin et un Scaramouche. Leur exercice est une espèce de danse au son du fifre et du tambour. La Reine l'a trouvé bon; et étant revenue dans son salon, elle a fait laisser la porte de la galerie ouverte, et elle a resté une demi-heure à regarder cette espèce de danse qui s'est faite dans la galerie.<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup> Marcelle Benoît, *Les musiciens du Roi de France entre 1661 et 1733*, éditions Que Sais-je 1982, p. 39.

<sup>27</sup> Sourches et Luynes, *La musique à la cour de Louis XIV et de Louis XV d'après les mémoires de Sourches et Luynes*, Paris, 1970, p. 143.

Et aussi quelques témoignages plus tardifs quant à l'évolution de l'instrument car le fifre est de plus en plus substitué par le hautbois.

L'ordonnance de 1755 (BnF Paris, *Instructions pour les tambours et diverses batteries de l'ordonnance [de 1755]* FRBNF39317141) le montre clairement en attribuant la partie musicale pour fifres et hautbois. Kastner, dans son *Manuel militaire* commente l'évolution du fifre: "du reste, cette infériorité se faisait remarquer aussi bien parmi les instruments et les instrumentistes que dans le nombre et la valeur des compositions."<sup>28</sup> "Depuis quelques temps", dit Laborde dans son *Histoire de la musique* (publié en 1780), "on a substitué dans les musiques de régiment la petite flûte au fifre, parce que ce dernier est bien plus faux que la petite flûte, n'ayant pas de clef comme elle." Jean-Jacques Rousseau, qui, par la suite, se plaignit de cette suppression, les fifres, selon lui, égayant beaucoup la marche, avoue cependant qu'ils étaient excellents dans les troupes étrangères, et détestables dans les nôtres. Au reste, la loi n'avait point autorisé cette suppression des fifres. S'ils étaient tombés en désuétude, c'est que depuis la guerre de sept ans les colonels avaient déjà commencé à donner, de leur propre mouvement, à leurs joueurs de fifres, des instruments non avoués par les ordonnances, et cela, sans doute, parce que ces instruments leur paraissant offrir, sous le double rapport de la justesse et de la sonorité, des qualités que les autres ne possédaient point, ils trouvaient tout naturel qu'on ne se fit aucun scrupule de leur accorder la préférence.

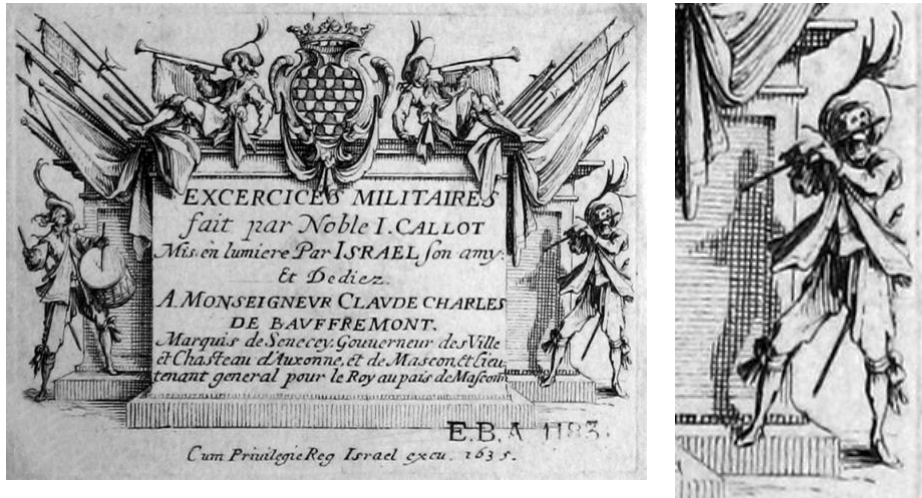
Les hautbois et les trompettes n'étaient pas meilleurs que les fifres. "C'est une chose à remarquer, dit encore Rousseau, que, dans le royaume de France, il n'y a pas un seul trompette qui sonne juste, et la nation la plus guerrière de l'Europe a les instruments les plus discordants. Durant les dernières guerres, vers 1756, les paysans de Bohême, d'Autriche et de Bavière, tous musiciens nés, ne pouvant croire que les troupes réglées eussent des instruments si faux et si détestables, prirent tous ces vieux corps pour de nouvelles recrues, et l'on ne saurait dire à combien de braves gens des tons faux ont coûté la vie ; tant il est vrai que dans l'appareil de la guerre il ne faut rien négliger de ce qui frappe les sens." (J.J. Rousseau, *Dictionnaire de musique*, art. Fanfare.) Le même auteur fait en revanche l'éloge des musiques allemandes, et atteste que, de toutes les troupes de l'Europe, celles de l'Allemagne pouvaient passer pour avoir les meilleurs instruments.

---

<sup>28</sup> Georges. Kastner, *Manuel Général de musique militaire à l'usage des armées françaises*, Paris, 1848, p. 117-118.

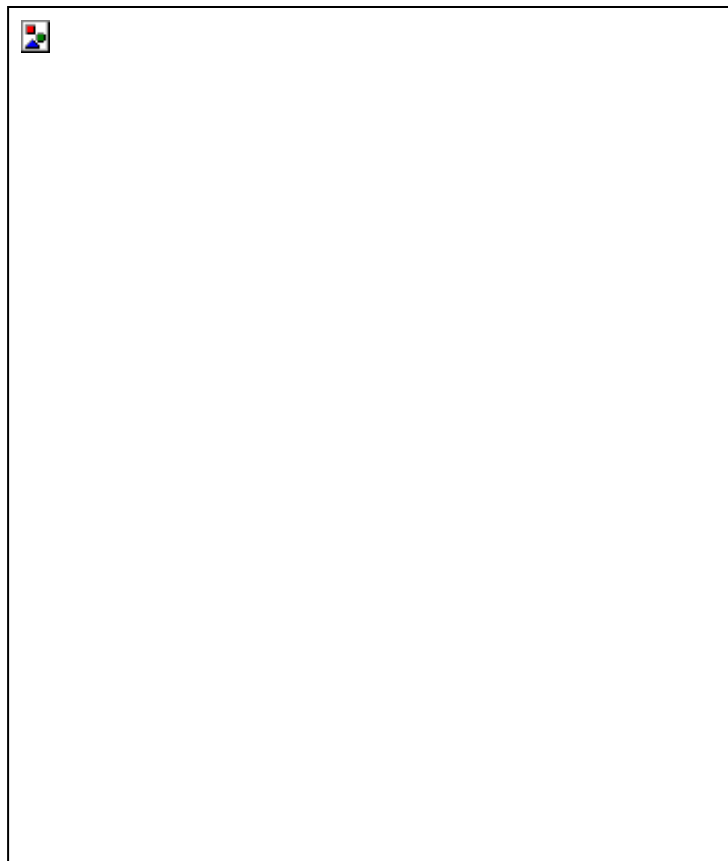
### 3. Les sources iconographiques

Nous commençons avec Jacques Callot en 1635.



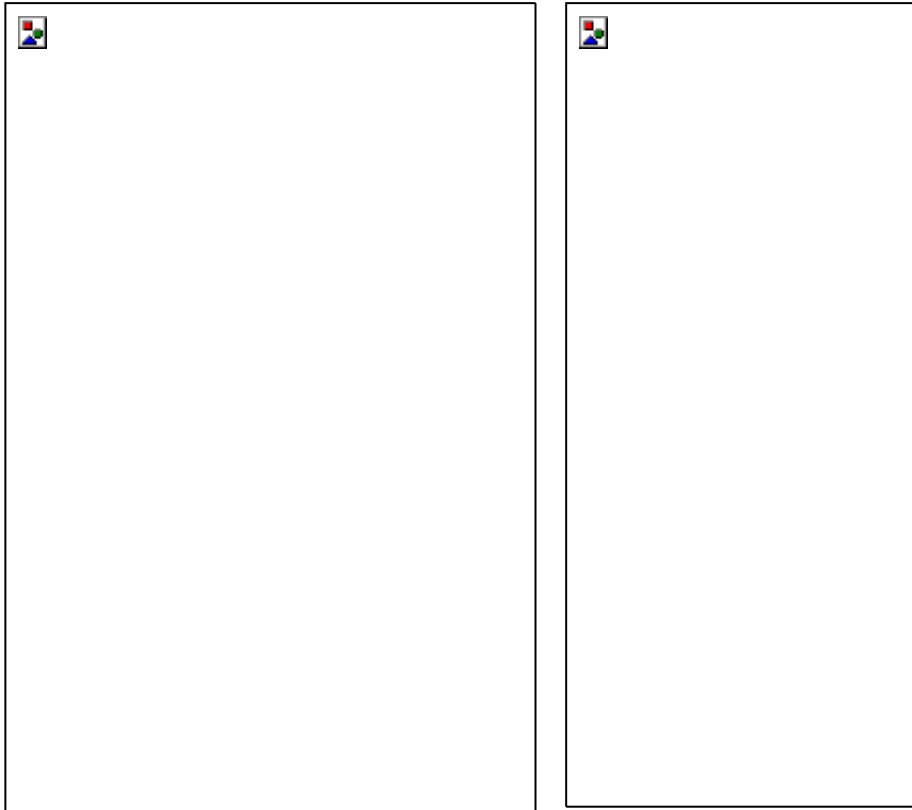
Im. 1: Jacques Callot, *Exercices militaires*, 1635, Paris, Musée de l'Armée. Photo: Thilo Hirsch.

Grand instrument qui s'apparente plus à la taille d'une flûte renaissance cylindrique. On peut comparer l'instrument avec l'épée du joueur de fifre. Toujours en 1635, un autre joueur de fifre qui accompagne un tambour:



Im. 2: Anonyme, *Le Pont-Neuf vu de l'entrée de la place Dauphine*, vers 1635, Paris, Musée Carnavalet. Photo: Thilo Hirsch.

Là, l'instrument est clairement plus petit et s'apparente plus à la description de Garsault en 1761: "une flûte traversière de la moitié plus courte et plus mince."<sup>29</sup>  
En revanche, Le Fifre d'Abraham Bosse (après 1633) est à nouveau aussi grand que celui de Callot mais avec un étui disproportionné. Est-ce un instrument en 2 parties?

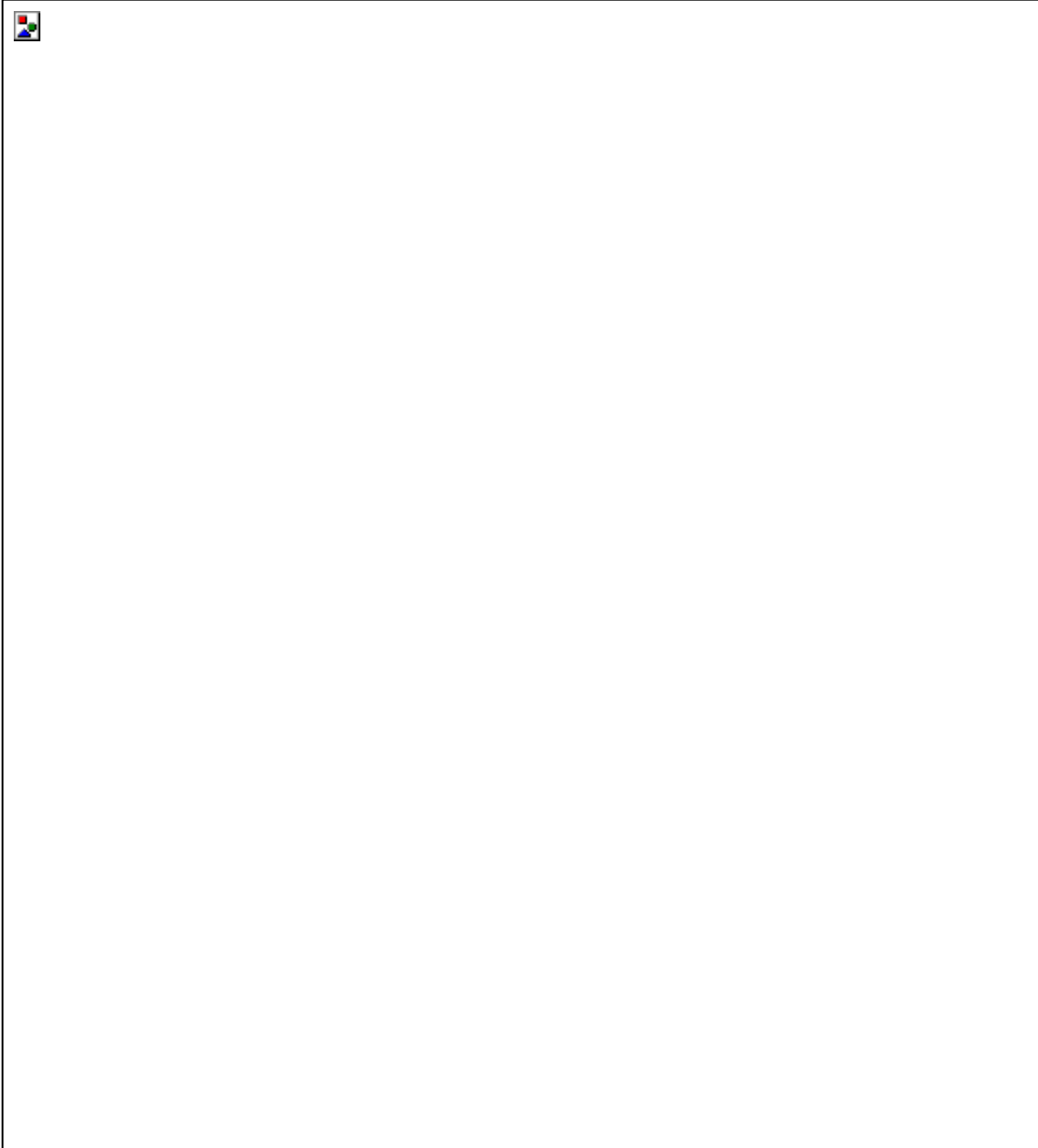


**Im. 3:** Abraham Bosse, *Les gardes françaises*, après 1633  
Paris, Musée de l'Armée. Photo: Thilo Hirsch.

Cette image a été envoyée par Karin Tetters qui travaille au Musée de l'Armée de Stockholm. C'est une scène de bataille où l'on voit un fifre et un tambour parmi une grande armée. La taille semble identique à celui représenté sur le Pont neuf. Il s'agit aussi d'un fifre et d'un tambour.

---

<sup>29</sup> François Alexandre Pierre de Garsault, *Notionnaire ou Mémorial*, Paris, 1761, p. 636.

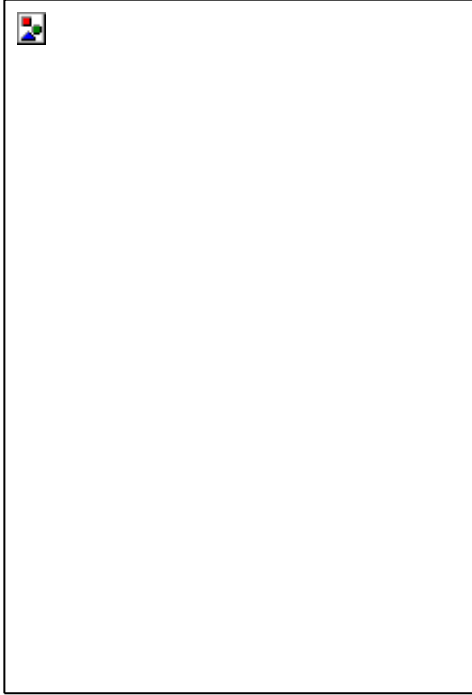


**Im. 4:** Anonyme, *La Bataille de Lechs en 1632*, Stockholm, Musée de l'Armée, image envoyée par Karin Tetteris.

En 1662, Athanasius Kircher nous décrit un fifre sur une planche qui représente les instruments à vents dans son ouvrage *Musurgia universalis sive ars magna consoni et dissoni*, 1650 [Tome 1].<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> Athanasius Kircher, *Musurgia Universalis*, New York, 1970, p. 500.



**Im. 5:** Athanasius Kircher: *Musurgia universalis sive ars magna consoni et dissoni*, 1650 [Tome 1], ex typographia H. F. Corbelletti. Photo: Sarah van Cornewal.

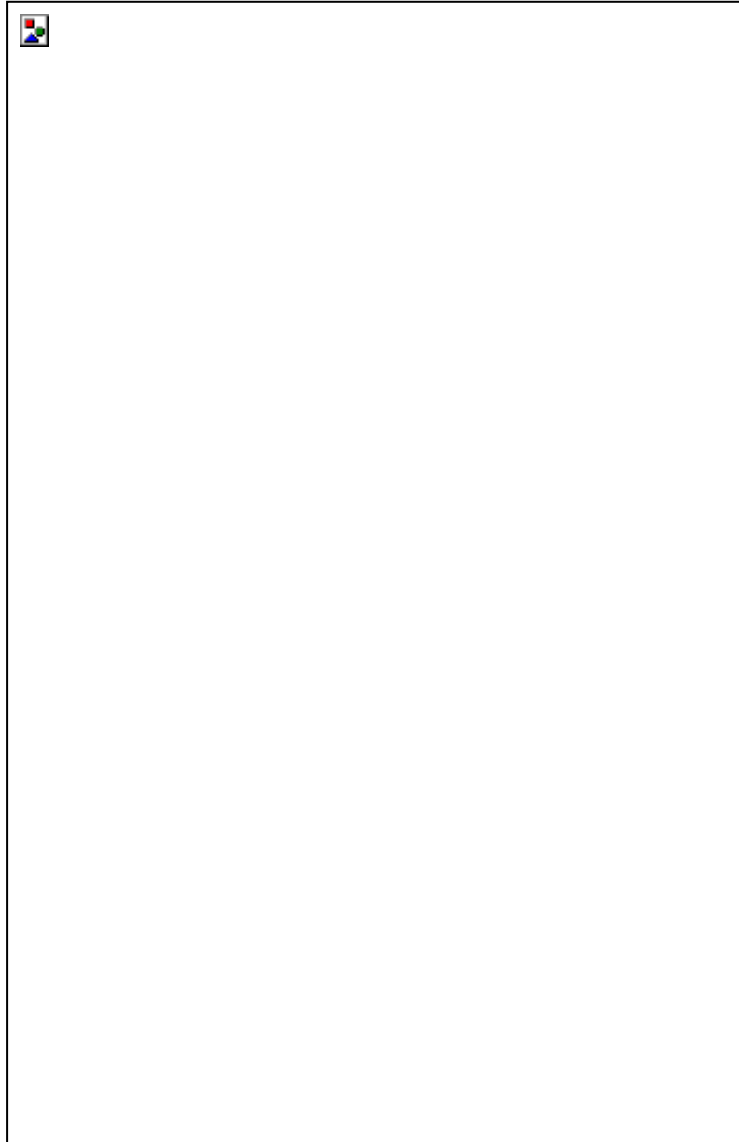
Il décrit l'instrument comme étant joué par les Suisses et la tablature se trouve chez Mersenne. On peut cependant comparer la longueur de ce fifre avec le cornet un peut plus sur la gauche. Il ne semble pas être si petit. Cette représentation est dessinée selon une échelle très précise.

Le 9 novembre 1663, une représentation des Cent Suisses du roi lors de la cérémonie observée dans l'église de Nostre Dame sur le renouvellement de l'alliance d'antre la France et les Suisses et les Alliées de 1663.



**Im. 6:** Anonyme (vers 1663), *La cérémonie observée dans l'église de Nostre Dame*, Zürich, Schweizerisches Landesmuseum. Photo: Schweizerisches Landesmuseum.

Même s'il est difficile de reconnaître un joueur de fifre, il s'agit de la Compagnie des Cent suisses. Les deux prochaines images sont tirées de deux ouvrages sur l'art de la guerre. Mallet (1630-1706) nous donne une description très claire de quatre tambours et un fifre dans *Les Travaux de Mars ou l'Art de la guerre*.<sup>31</sup> L'utilisation militaire est très claire.



**Im. 7:** Allain Manesson-Mallet, *Les Travaux de Mars ou l'art de la guerre*, La Haye 1696, Tome III, p. 27 "De l'Infanterie Suisse", Paris, Musée de l'Armée. Photo: Thilo Hirsch.

Dans le *Traité des armes* de Gaya publié en 1678, le fifre apparaît parmi plusieurs autres instruments utilisés aussi pour la guerre tels les timbales, la trompette ou encore le tambour.<sup>32</sup>

---

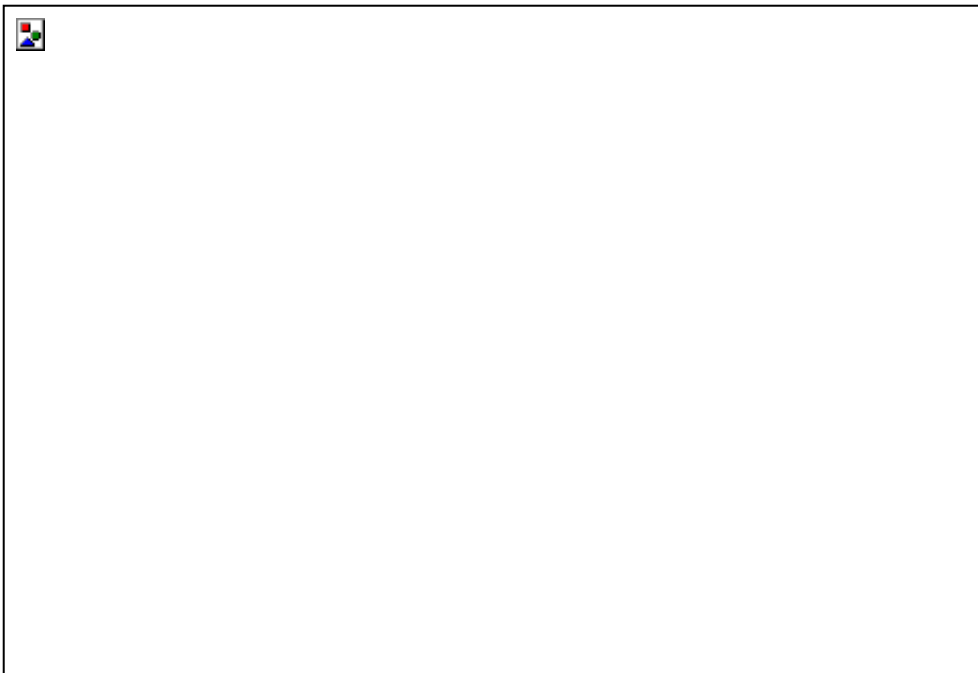
<sup>31</sup> Allain Manesson-Mallet, "Les Travaux de Mars ou l'art de la guerre", La Haye (Moetjens) 1696, Tome II, p. 26.

<sup>32</sup> Louis de Gaya, *Traité des Armes*, Paris, 1678, p. 142.



**Im. 8:** Louis de Gaya, *Traité des armes*, Paris 1678 ; Facsimile 1911.

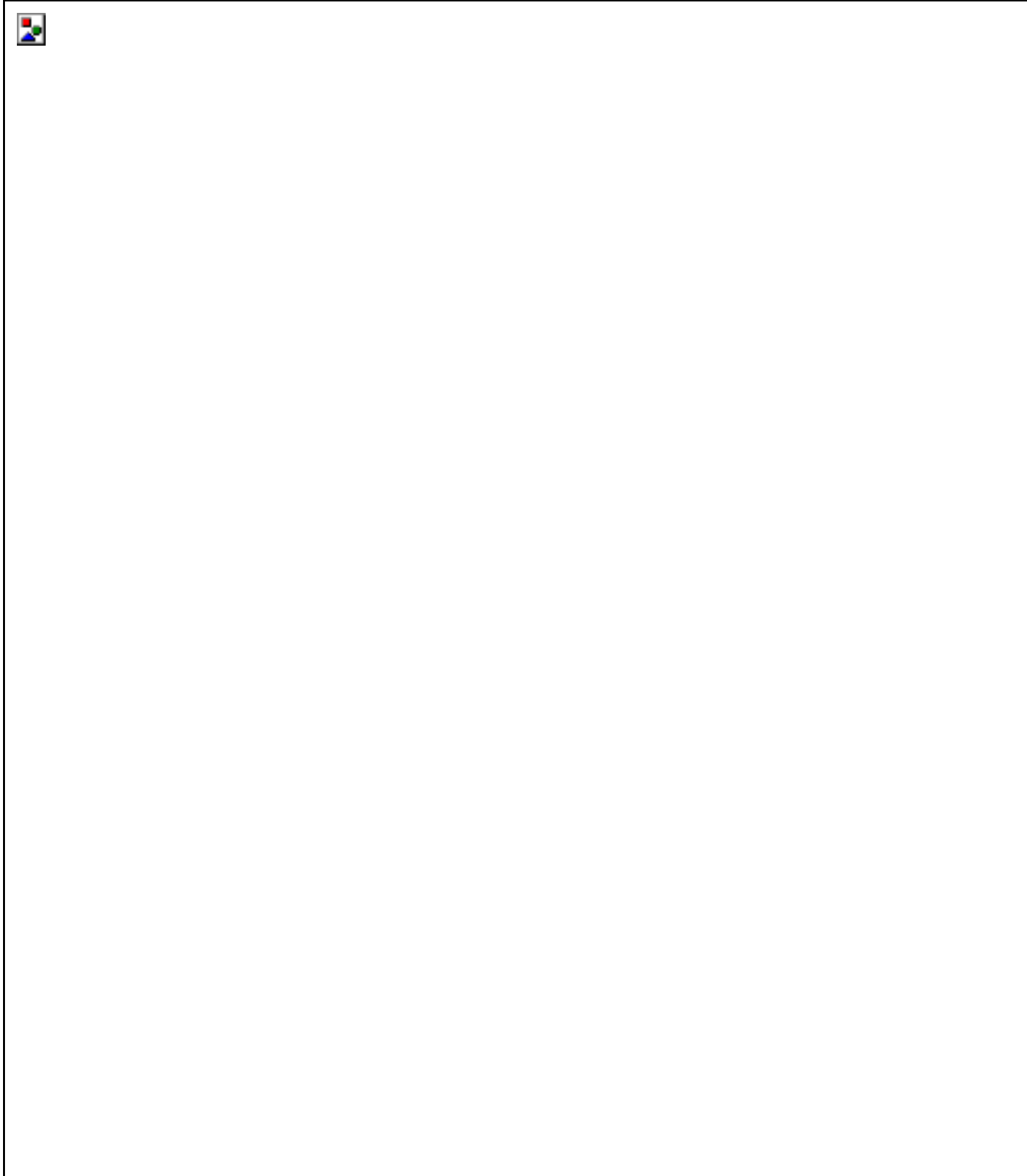
*L'art militaire ou les exercices de Mars* de 1695 nous donne une description de l'usage des fifres dans les compagnies suisses et 2 fifres sont représentés avec 2 hautboïstes, comme si c'était une reproduction en miroir.



**Im. 9:** Nicolas Guérard (~1648-1719), *L'art militaire ou les exercices de Mars*, "Fiffres et Hautbois", Paris, Musée de l'Armée. Photo: Thilo Hirsch.

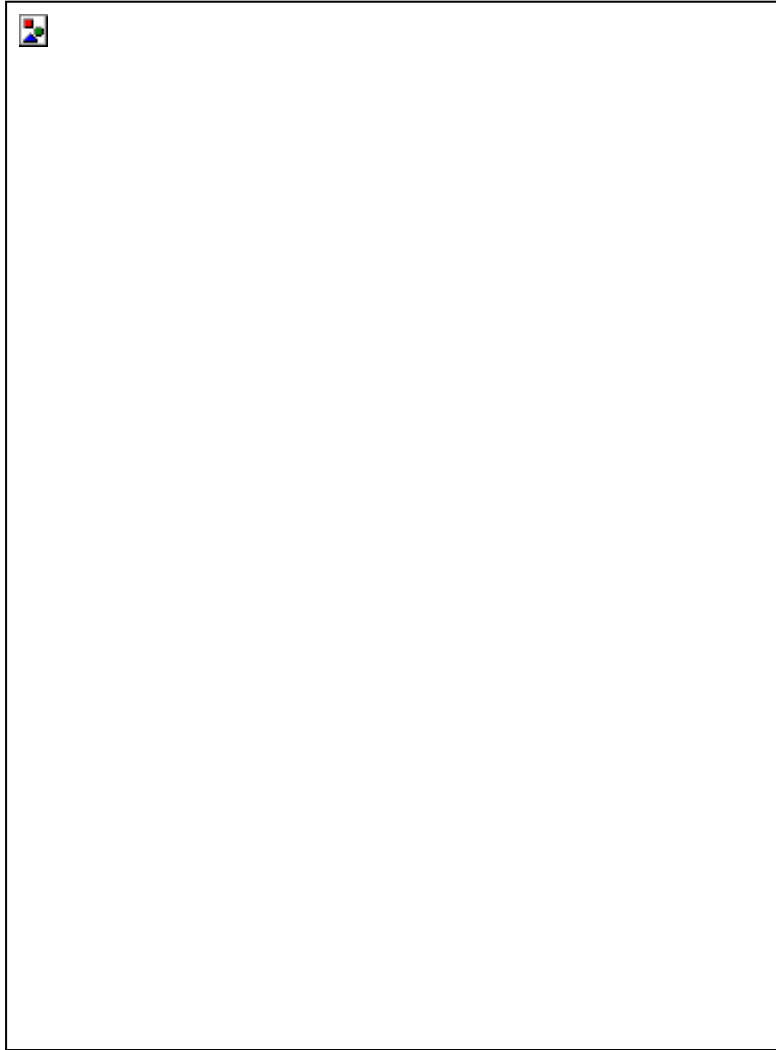


Sur l'image suivante datant de 1721 (Sortie de l'ambassadeur de la Sublime Porte, Mehemet-Effendi, de l'audience accordée par le roi, le 21 mars 1721, Paris, Musée Carnavalet), nous pouvons voir un exemple de parade militaire avec un joueur de fifre et 4 tambours, comme Allain Manesson Mallet le décrit: Les Cent Suisses.



**Im. 10:** Pierre-Denis Martin (1663 - 1742), *Sortie de l'ambassadeur de la Sublime Porte, Mehemet-Effendi, de l'audience accordée par le roi, le 21 mars 1721,* Paris, Musée Carnavalet. Photo: Thilo Hirsch.

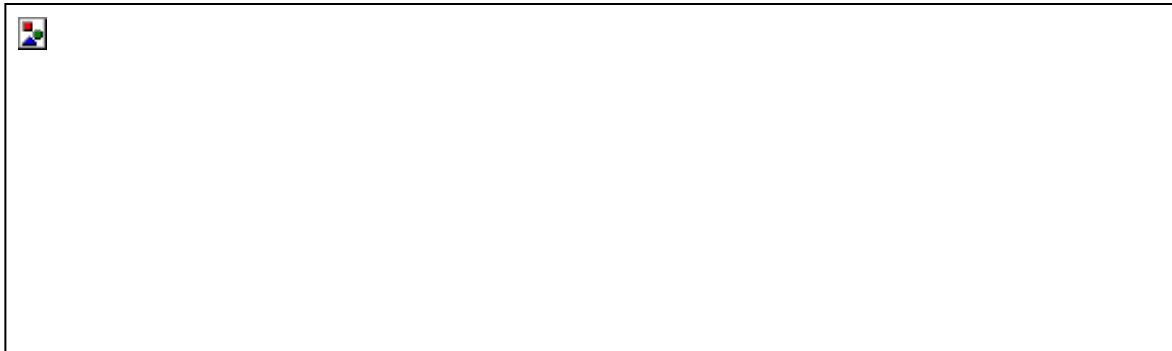
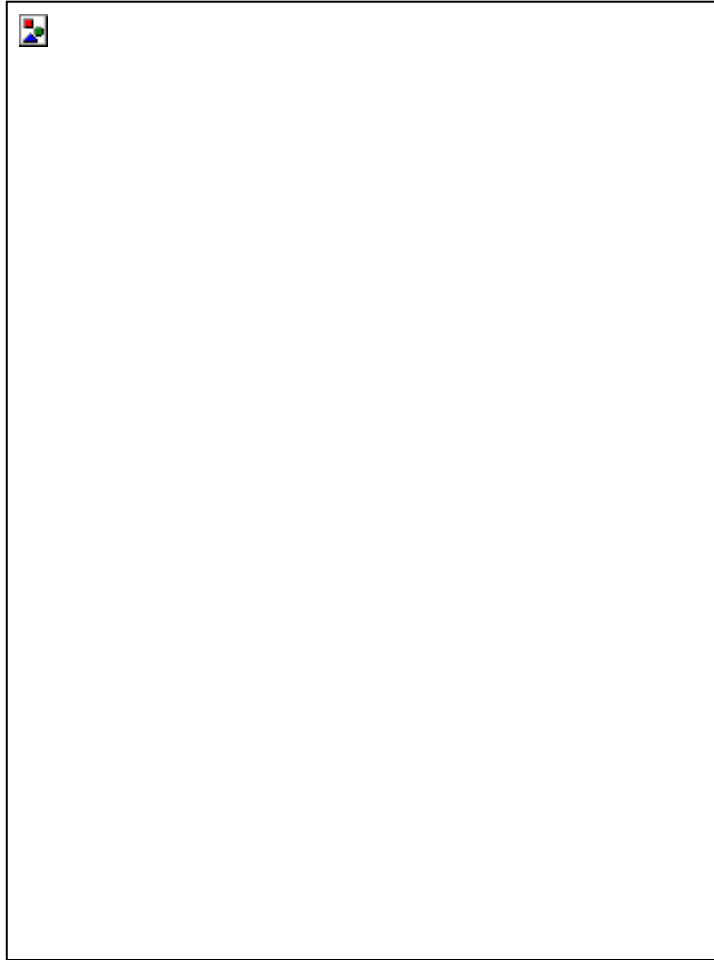
Quelques années plus tard, le fifre décrit par G. Daniel dans son ouvrage *Histoire de la milice française* publié en 1728. À ses côtés, la trompette à cheval, le Tymbalier à cheval, les trompettes romaines (C), la trompette du temps de Louis XIII (D) et le fifre en E.



**Im. 11:** Gabriel Daniel, *Histoire de la milice française*, 1728, p. 539. Photo: Thilo Hirsch.

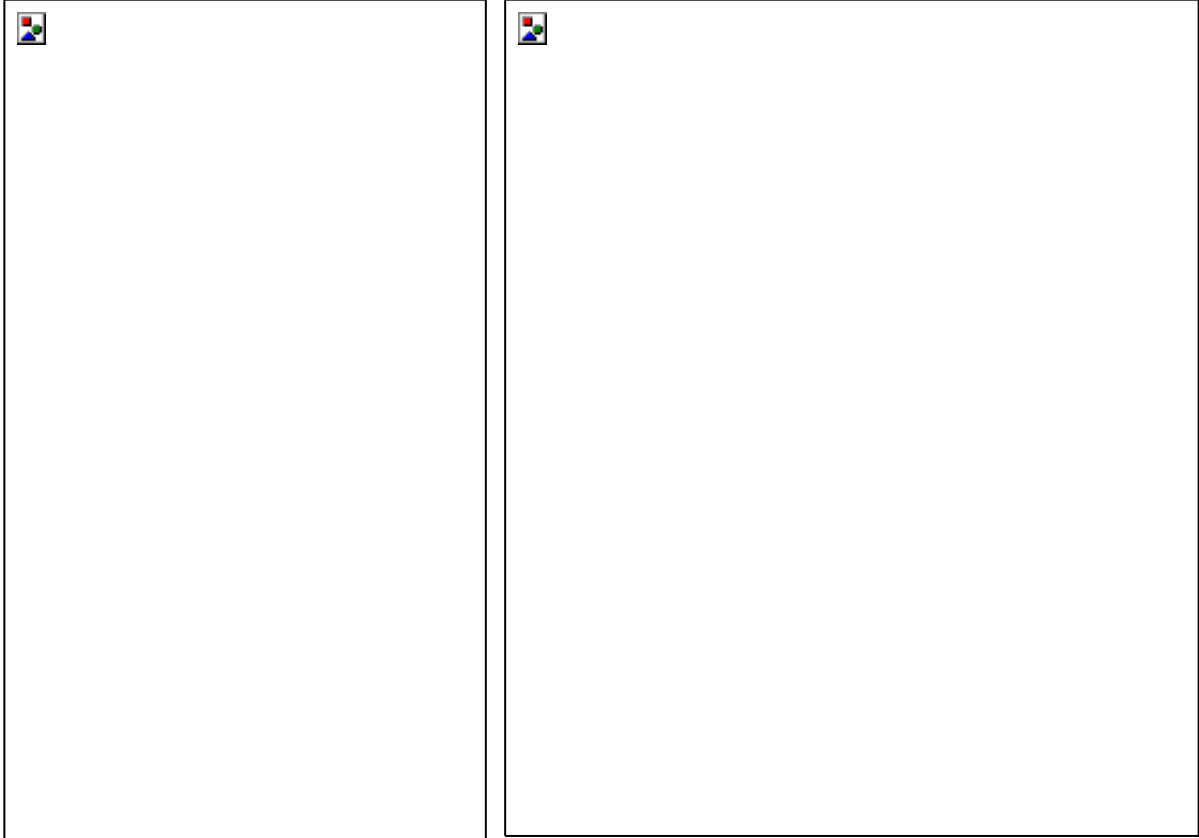
*Le défilé militaire du 1er juin 1739* de Charles Parrocel (Marche pour la publication de la paix de Vienne le 1er Juin 1739, Paris, Musée Carnavalet) rassemble 5 tambours et un fifre, à savoir un tambour de plus que ceux représentés pour la "Sortie de l'Ambassadeur de la Sublime Porte Mehemet Effendi" du 21 mars 1721.

Sur le prochain image (Un tambour et une épée, Musée du Château de Fontainebleau, 1757), point de fifre mais un étui qui pourrait être celui d'un fifre posé sur un tambour. Le diamètre du tambour nous donne un aperçu des proportions de cet étui.



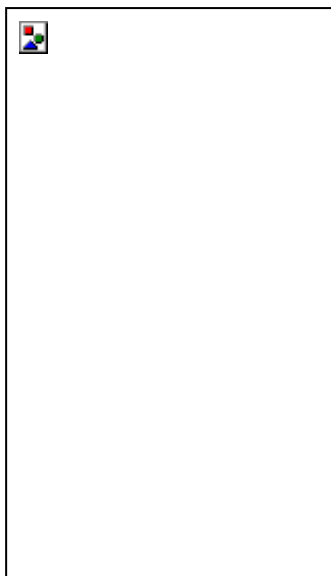
**Im. 12:** Nicolas-Henry Jaureat de Bertry (~1728 - ~1796), *Un tambour et une épée*, 1757, Musée du Château de Fontainebleau. Photo: Thilo Hirsch.

Un frontispice de Johann Rudolf Holzhalb pour le livre *Einrichtung un Disciplin eines Eidgenössischen Regiments zu Fuß und zu Pferd* de Johann Heinrich Wirz, Zürich 1758, où l'on voit Helvetia avec un tambour, deux fifres, un étui pour les fifres et une trompette. Les deux fifres sont très petits.



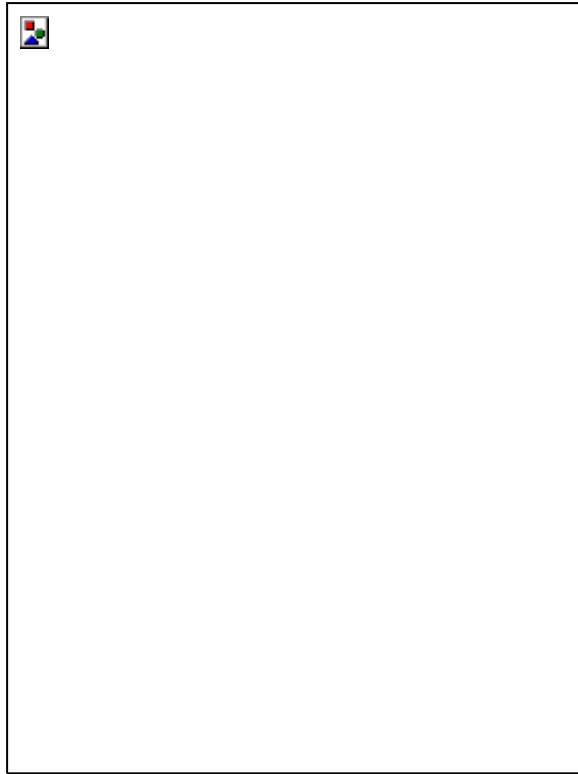
**Im. 13:** Johann Rudolf Holzhalb, *Helvetia* avec un tambour, deux fifres, un étui pour les fifres, Zürich 1758, Basel Universitätsbibliothek. Photo: Thilo Hirsch.

Une illustration publiée dans le livre de Michel Rochat: *Drapeaux d'ordonnances flammés des Régiments suisses de ligne permanents au Service de France de 1672 à 1792*; Delachaux et Niestlé, p. 63. Un fifre sans tambour. Le rapprochement des mains nous donne une idée de ce fifre qui pourrait s'apparenter à la taille d'une flûte en sol.



**Im. 14:** Michel Rochat, *Drapeaux d'ordonnances flammés des Régiments suisses de ligne permanents au Service de France de 1672 à 1792*; Delachaux et Niestlé, p. 63.  
Photo: Sarah van Cornewal.

De source plus tardive, ce fifre que l'on trouve dans le Manuel Général de Musique Militaire de Kastner en 1848. Comparable aux 2 fifres vus précédemment de par leur taille. Et pour terminer, les instruments reconstruits.



**Im. 15:** Fifres reconstruits par Boaz Berney,  
Photo: B. Berney, Mars 2009, Basel.

**How to cite this article:** van Cornewal, Sarah, “Les fifres dans les compagnies entre 1660 et 1761”. Forschungsportal Schola Cantorum Basiliensis, 2009. URL: [www.forschung.schola-cantorum-basiliensis.ch/de/forschung/grande-ecurie/van-corneval-fifres-et-compagnies.html](http://www.forschung.schola-cantorum-basiliensis.ch/de/forschung/grande-ecurie/van-corneval-fifres-et-compagnies.html) (accessed: DD.MM.YYYY)

**Published:** 1 March 2009.

**Copyright:** © The Author.

**License:** This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License ([CC-BY-NC-ND-4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.